



**Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville**  
**Province de Québec**

---

# ***Avis public***

## **AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 2014-05 ÉTABLISSANT LES TAUX DE TAXES POUR 2015**

Avis de motion est donné par le conseiller Mario Jussaume qu'à une prochaine séance sera présenté pour adoption le Règlement 2014-05 établissant les taux de taxes pour 2015 et les conditions de leur perception.

DONNÉ à Saint-Bernard-de-Michaudville,  
Ce 4<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2014

Sylvie Chaput  
Directrice générale et secrétaire-trésorière



**Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville**  
**Province de Québec**

---

# ***Avis public***

## **ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2015**

**AVIS PUBLIC** est par la présente donné, par la soussignée directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville que lundi le 8 décembre 2014, à 19:30 heures à la salle du conseil se tiendra une assemblée spéciale qui portera uniquement sur le budget 2015.

A l'ordre du jour:

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du budget et du règlement 2014-05 fixant les taux de taxes et les tarifs ainsi que les conditions de leur perception pour l'exercice financier 2015
4. Adoption du programme des dépenses en immobilisations pour 2015-2016-2017
5. Période de questions
6. Levée de l'assemblée

DONNÉ à Saint-Bernard-de-Michaudville,  
Ce 4<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2014

Sylvie Chaput  
Directrice générale et secrétaire-trésorière



**Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville**  
**Province de Québec**

---

# ***Avis public***

## **CALENDRIER 2015 DES SÉANCES DU CONSEIL**

**AVIS PUBLIC** est donné, par la soussignée que, lundi le 3 novembre 2014 le conseil a résolu que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2015, qui se tiendront le lundi (ou mardi exceptionnellement) et qui débiteront à 20 h :

12 janvier	aucune réunion en juillet
2 février	3 août
2 mars	8 septembre (7 : Fête du travail)
7 avril (6 : Lundi de Pâques)	5 octobre
4 mai	2 novembre
1 <sup>er</sup> juin	7 décembre

DONNÉ à Saint-Bernard-de-Michaudville,  
Ce 4<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2014

Sylvie Chaput  
Directrice générale et secrétaire-trésorière



**Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville**  
**Province de Québec**

---

## ***Avis public***

### **ADOPTION DU RÈGLEMENT 2014-04 RELATIF AUX COLPORTEURS**

AVIS PUBLIC est donné, par la soussignée que lors de la séance régulière du conseil tenue le 3 septembre 2014, le conseil municipal a adopté le règlement numéro 2014-04 intitulé « *Règlement relatif aux colporteurs* ».

Ce règlement a pour objet d'établir les modalités du colportage afin d'assurer le bien-être général et l'amélioration de la qualité de vie des citoyens de la municipalité.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi et est disponible au bureau pour consultation.

DONNÉ à Saint-Bernard-de-Michaudville,  
Ce 4<sup>e</sup> jour du mois de septembre 2014

Sylvie Chaput  
Directrice générale et secrétaire-trésorière